



VILLE DE LOURDES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nature de l'acte :

N° 2021.09.751

ENTRETIEN DE LA PISTE DE BMX

Le Maire de la Ville de Lourdes,

Vu l'article L 312 du Code du Sport,

Considérant la demande de l'Association « LOURDES VTT » représentée par son Président, Monsieur Patrice BORDERES,

Considérant que l'envahissement de la végétation de la piste de BMX s'avère dangereuse à la pratique de ce sport,

Attendu qu'il convient d'utiliser des produits phytosanitaires pour la remise en état et pour l'entretien de cette piste de BMX,

ARRÊTE

Article 1 :

La piste de BMX sise sur la parcelle BP n° 184 est un équipement sportif de la Ville de Lourdes.

Article 2 :

L'accès à la piste sera réglementé après entretien (utilisation de produits phytosanitaires).

Article 3 :

Le service Espaces Verts de la Ville de Lourdes assurera l'entretien de cette piste en relation avec le Club Lourdes VTT.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Lourdes, Monsieur le Commandant chef de la circonscription de Police de Lourdes, et Madame la Cheffe de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE
Tél.: 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax: 33 (0)5 62 46 10 36 – www.lourdes.fr

Fait à Lourdes, le 27 septembre 2021

Le Maire,



Thierry LAVIT
Vice-Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Tarbes Lourdes Pyrénées

Je soussigné, Thierry LAVIT, Maire
de la ville de Lourdes, certifie avoir fait afficher à
l'emplacement prévu à cet effet le présent acte
du
au
Fait à Lourdes, le
P^r le Maire,
Le Directeur Général des Services délégué

Notifié le
 Par courrier recommandé envoyé le
 par remise en main propre
Je soussigné(e).....
Signature :

Certifie avoir reçu un exemplaire du présent acte. A compter
de cette date, le présent acte peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif de PAU
Cours Lyautey - 64000 PAU
dans un délai de deux mois.